

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

du C.I.Q MENPENTI 10è

Samedi 18 Janvier 2003 à 17h

au C.I.Q - 157 av. de Toulon - 13010 Marseille

En présence de vos élus qui répondront à vos questions sur :
**URBANISME - VOIRIE - CIRCULATION -
NETTOIEMENT - SECURITE - CULTURE etc....**

Un apéritif amical suivra la réunion

PARTICITEZ A LA VIE DU C.I.Q

Le Comité d'Intérêt de Quartier a pour mission :

- de réfléchir aux problèmes du quartier,
- de proposer des solutions aux responsables de tous ordres,
- d'assurer le lien avec les autres quartiers.

Ne seront traitées que les questions inscrites à l'ordre du jour et celles posées par écrit (cadre ci-dessous) à remettre avant le début de la réunion.

Madame, Monsieur.....
souhaite que le problème suivant soit abordé à l'Assemblée Générale

propose la solution suivante

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIQ CANDIDATURES

Les volontaires au poste d'administrateur du CIQ sont priés d'adresser leur candidature au CIQ de Menpenti
157 Avenue de Toulon 13010 Marseille avant le 14 Janvier 2003

Nom et Prénom.....

Profession (pour les retraités, préciser la fonction).....

Adresse..... 13010 Marseille - Tél.....

Présente sa candidature au Conseil d'Administration du CIQ.

Date..... Signature

Sont électeurs et éligibles, les membres du CIQ (individuels ou représentants d'une collectivité adhérente)

à jour de leurs cotisations Les adhérents sont priés d'apporter leur carte de CIQ pour les votes.

BULLETIN D'ADHESION au C.I.Q MENPENTI 10ème

Nom.....

Prénom.....

Adresse..... 13010 Marseille

Téléphone :

Date et signature

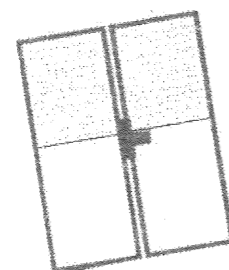
Ci-joint un chèque deEuros

(minimum 6 Euros)

à l'ordre du C.I.Q Menpenti 10 ème

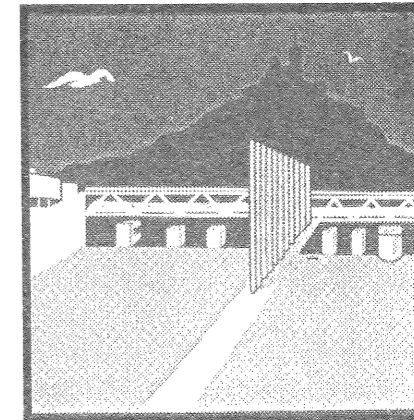


48, cours GOUFFE
13006 MARSEILLE
Tél. 04 91 25 40 10
Fax. 04 91 25 41 38



- STORES
- FENETRE ALU - PVC
- VOLETS BATTANTS
- VOLETS ROULANTS
- DEPANNAGE
- HALL D'EXPO

Village MENPENTI Mon



Bulletin de liaison du Comité d'Intérêts de Quartier de Menpenti 10ème

157 Avenue de Toulon - 13010 Marseille - Tél / Fax 04.91.79.18.52

Permanences : Mardis de 16h00 à 18h00

Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901,
par affiliation à la Confédération des CIQ de la Ville de MARSEILLE et des Communes Environnantes.

EDITO

NOVEMBRE N° 25

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------|------|
| Edito | P.1 |
| Nouvelles du Village | P.2 |
| Vie du Village | P.3 |
| Courrier | P.4 |
| Courrier - Vie du Village | P.5 |
| Santé | P.6 |
| Culture:un point d'orgue | P.7 |
| Escapade en Andalousie | P.8 |
| Lotos CIQ Menpenti | P.9 |
| Activités du CIQ | P.10 |
| Activités du CIQ | P.11 |
| Assemblée Générale | P.12 |

FUNAMBULE

Comme un funambule traversant un câble imaginaire au milieu de l'Autoroute Est, sur le périmètre du Village de Menpenti, je réalise la difficulté de se maintenir en équilibre avec un balancier qui tire trop d'un côté pour des projets d'équipements et de l'autre pour s'assurer des proportions du programme immobilier.

Il suffit d'une réunion d'information à un Conseil d'Initiatives et de Consultations d'Arrondissements organisé par la Mairie du 5ème Secteur, suivi d'un affichage d'un permis de lotir autour de l'îlot d'Eguison, pour réveiller les pensées endormies par d'anciennes années de manque de concertations.

On ne peut empêcher le citoyen "Lamda" du quartier de susurrer, supposer, supputer, subodorer, voire susciter involontairement la surenchère et surajouter des détails sur des projets surréalistes.

La priorité, c'est le succès des ces projets (Lotissement Panofrance, Caserne Beauvau, Bâtiment militaire Eguison, etc...), en réfléchissant sur l'intérêt général de l'ensemble du Village de Menpenti, sans que cela soit une succursale de l'ancien noyau Villageois.

Notre Village est au coeur de projets porteurs pour son développement économique, assujéti à une pérennisation du tissu associatif culturel et sportif.

Au regard de la réalisation du Parc du 26ème centenaire et de sa finalisation des travaux des jardins thématiques (côté avenue Cantini) prévus pour l'été 2003, nous pouvons nous montrer confiants et contribuer avec la Ville de MARSEILLE et la Mairie des 9ème et 10ème arrondissements, à la concrétisation d'une "urbanisation maîtrisée".

En remerciant les 500 familles qui ont renouvelé et amplifié leurs adhésions, par leur confiance au CIQ MENPENTI 10ème, nous souhaitons à tous nos lecteurs de bonnes fêtes de fin d'année, en faisant le voeu de la réussite des projets pour l'avenir des habitants de notre Village, tout en tenant compte de l'équilibre précaire de votre funambule.

Le Président
Victor FARINA

NOUVEAU!

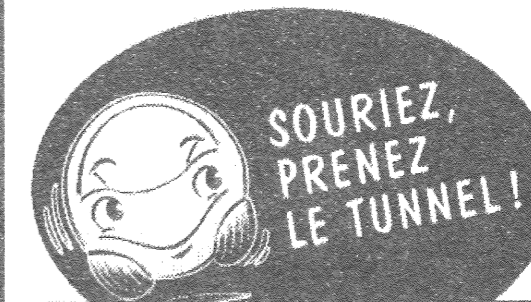
A votre disposition
24h / 24 sur le parking du tunnel :



Distributeur de billets



Boîte aux lettres



Tunnel Prado Carénage

"LE RACCOURCI"

NOUVELLES DU VILLAGE

Compte rendu du CONSEIL D'INITIATIVE ET DE CONSULTATIONS D'ARRONDISSEMENT du 22 Juillet 2002 à la Mairie du 5ème Secteur.

Objet : information et débat concernant le projet d'aménagement urbain du quartier Menpenti 10ème.

Présentateur : Marseille Aménagement

Monsieur Guy TEISSIER, député Maire du Secteur, ouvre la séance. Notre quartier n'a pas connu de plan d'urbanisme volontaire depuis de nombreuses années. De son passé industriel, il reste un certain nombre de friches. La mairie s'attache à en avoir la propriété afin de mettre en place le plus rapidement possible le plan d'aménagement du quartier, dans la "foulée" de la construction du parc du 26ème centenaire.

L'objet de la réunion porte sur les projets concernant l'îlot d'Eguison et la partie de la Capelette se trouvant immédiatement de l'autre côté de l'avenue de la Capelette, qui vont connaître à brève échéance de profondes transformations.

L'usine Béton Chantier est partie. Dès que la déchetterie de la rue Fernand Bonnefoy sera partie à son tour, un deuxième parc sera aménagé (anciennement appelé "langue verte") ainsi qu'une zone résidentielle.

A l'emplacement de l'ancien atelier de la SNCF et de l'ancienne fourrière, rue Fernand Bonnefoy sera construit un "Palais de la glisse et de la glace", comme déjà annoncé ailleurs. Cet ensemble comportera non seulement une patinoire aux normes pour compétitions internationales, mais une autre patinoire pour usage plus ludique, patinoires ouvertes toute l'année et tous les jours, ainsi que des aménagements in-door, pour d'autres activités de glisse telles que skate et roller. Il est également prévu des équipements scolaires, à définir.

Côté quartier Menpenti, deux terrains sont d'ores et déjà acquis par la Mairie et mis à disposition de Marseille Aménagement, terrains pour lesquels le permis de lotir est en cours d'instruction, les permis de démolition sont signés.

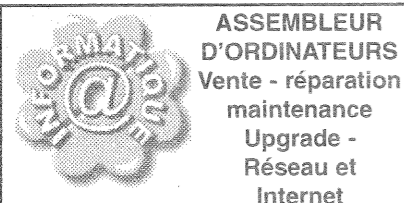
Le terrain qui appartenait à Réseau Ferré de France (RFF) et où était installée l'entreprise Panofrance. Les hangars de cette entreprise sont en cours de démontage.

Le terrain sur lequel se trouve l'ancien bâtiment des subsistances de l'armée, abandonné depuis des années, situé au milieu de l'îlot d'Eguison et dont la démolition sera achevée à la fin de l'année.

Le terrain "Panofrance" sera un quartier résidentiel avec immeubles en périphérie et jardin au centre. Ce jardin est prévu mi-public, mi-privé. M. Guy TEISSIER demande qu'il soit intégralement privé. Une crèche sera aménagée au rez-de-chaussée d'un de ces immeubles. Les rez-de-chaussée permettront l'installation de commerces de proximité (De l'ordre d'une dizaine de magasins). La première opération qui sera engagée sur ce terrain concerne la voirie et en particulier la portion de la nouvelle voie qui reliera plus tard le chemin de l'argile à Rabatau.

La nature de la traversée du Boulevard Rabatau (qui est une voie départementale) n'est pas encore définie. Parallèlement à la réalisation de cette voie, le chemin de l'Argile jusqu'à Rabatau sera désactivé. Au croisement du chemin de l'argile et du Boulevard Rabatau, il est prévu un parc de stationnement en silo (en hauteur).

M. VICTOR FARINA (Président du CIQ Menpenti 10ème) : Que deviendra l'usine abandonnée qui a donné quelques soucis au CIQ ? Réponse : Elle est incluse dans l'ensemble des aménagements et, par conséquent, disparaîtra. On recherche le propriétaire.



ASSEMBLEUR D'ORDINATEURS
Vente - réparation
maintenance
Upgrade -
Réseau et
Internet

Vous ne vous adaptez pas à votre ordinateur ? C'est lui qui s'adapte à vous !

60, rue Roger Brun 13005 Marseille
Tél. 04 91 83 18 74 -
Fax. 04 91 25 84 76
E-mail : at.informatique@wanadoo.fr

AIDE AUX PERSONNES AGEES EN DIFFICULTE

Nous demandons aux personnes du 3e âge qui seraient en difficulté, de se faire connaître auprès de notre CIQ, afin de bénéficier d'une distribution de colis, organisée par les services sociaux du Conseil Général des BDR.

SUN BAZAR

- Cartes postales
- Linge de maison
- Jouets, articles de plage, Cadeaux
- Toile cirée ; vénilia
- Vaisselle, vannerie
- Articles ménagers (droguerie)
- Fleurs artificielles
- Cosmétiques; encens
- Articles chiens et chats

Ouvert du lundi au samedi
9h 12h30 / 15h00 19h00

27 RUE ROGER BRUN - 13005 MARSEILLE

ROLAND OPTIQUE

- * Accueil
- * Service personnalisé
- * Qualité
- * Conseil
- * Choix
- * Prix très compétitifs
- * Prise en charge tiers payant

R. F. CAMPIGLI
192 Av. de Toulon
13010 Marseille
Tél. 04 91 79 66 21
Fax. 04 91 25 87 05

ACTIVITES NOUVELLES AU C.I.Q

MUSIQUE : Solfège enfants à partir de 3 ans

Lundi 17h30 à 18h30

CHANT : Enfants
Ados
Adultes

Mercredi 16h à 17h
Mercredi 17h à 18h30
Mercredi 18h30 à 20h

EVEIL : 4 / 5 ans (mercredi 9h00 - 9h45)

INITIATION : 6 / 8 ans (mercredi 10h - 11h)

PRE-ADO : 9 / 11 ans (mercredi 16h45 - 17h45)
(samedi 13h30 - 15h)

ADOS : 12 / 15 ans (mercredi 17h45 - 18h45)
(samedi 15h - 16h30)

ADOS + 15ans / ADULTES (mercredi 18h45 - 20h15)
(samedi 16h30 - 17h30)

REMISE EN FORME ADULTES (lundi 9h30 - 10h30)
(vendredi 15h - 16h)

REMISE EN FORME ADULTES A DOMICILE
Programme personnalisé - sur rendez-vous

SYSTEM DANCE

ATELIER CHOREGRAPHIQUE JAZZ HIP - HOP



Du Lundi au Samedi sport pour les jeunes : Arts martiaux - Boxe - Musculation



LE COMBAT LIBRE

Horaires : Se renseigner auprès des Moniteurs

RENSEIGNEMENTS : 04 91 79 18 52 le Mardi de 16h à 18h ou 06 60 91 64 13

CASA MEUBLES

QUALITÉ • PRIX • SERVICE

Spécialiste : Teck - Rotin - Pin Massif - Mahogany
Chêne - Merisier - Salons cuirs
Clic-clac - Sommiers - Matelas

Devis pro-format gratuit pour la C.A.F.

Tél./Fax 04 91 79 89 55 - 06 85 30 92 23
275 & 277, av. de la Capelette - 13010 MARSEILLE

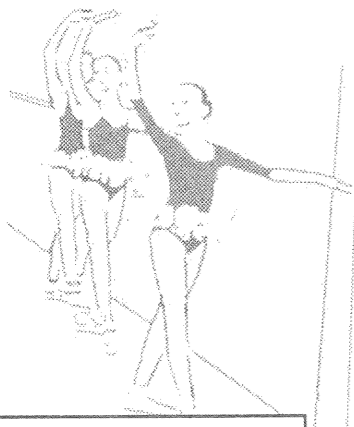
DANS VOTRE QUARTIER

Activités permanentes au CIQ - Plus de 280 personnes y participent -

157, Av. de Toulon - 13010 Marseille

Tél. Fax. Rép. 04 91 79 18 52

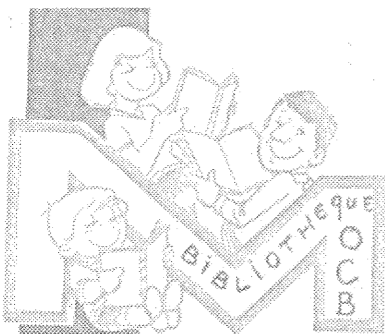
DANSE CLASSIQUE



Enfants :

- Baby gym 3/4 ans
- Eveil danse 4/5 ans
- Initiation danse 6/7 ans
- Danse classique 8/11 ans

BIBLIOTHEQUE



Mardi - 16h - 18h

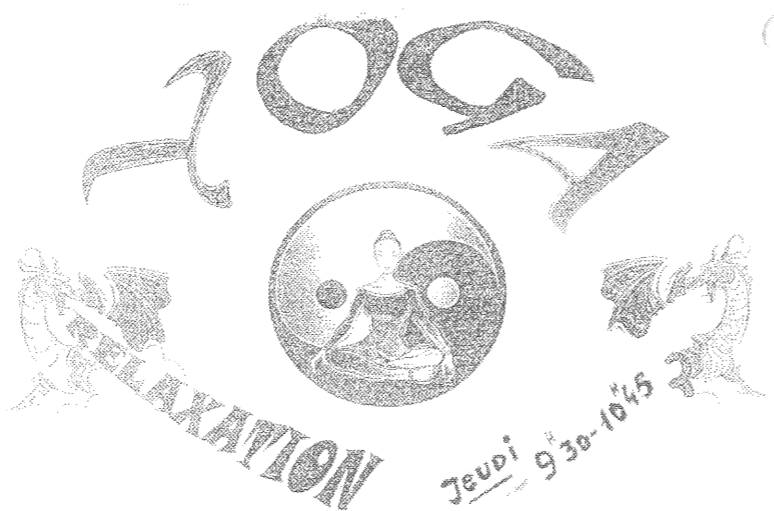
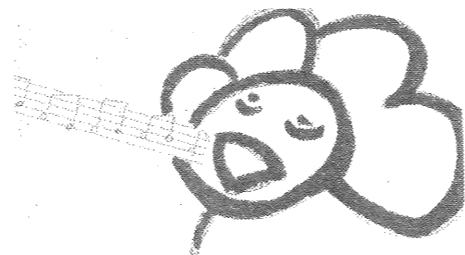
Samedi - 10h - 12h

CHORALE

Polyphonique de MENPENTI



mardi 17h - 19h



ATELIER D'EXPRESSION PAR LA PEINTURE

Pratique Arno Stern

HORAIRES DES ATELIERS

Mardi 18h00 - Mercredi 10h00 - 14h30 - Samedi 10h00

Renseignements : Françoise COLLET 04 91 79 35 69

LA COMEDIE DES ONGLES

Styliste d'Ongles

Pose de faux ongles

Soins du visage

Maquillage



Manucure

Beauté des pieds

6, Traverse des Hussards 13005 Marseille - Tél. 04 91 79 37 20

VIE DU VILLAGE

M. PAPAIN : Et les équipements sportifs ? Réponse : ils sont un peu plus loin. L'idée est de réaliser un "arc sportif" reliant Dromel et le palais des sports au palais de la glisse en suivant le cours de l'Huveaune où se trouvent déjà des terrains de sports qui seront complétés dans la mesure des possibilités. Tous ces équipements seront desservis par le tramway en site propre qui doit relier la Blancarde à Dromel en empruntant une nouvelle voie, le Bd Curtel et la berge de l'Huveaune.

M. Guy TEISSIER rappelle que notre quartier ne dispose pas de maison de quartier ni de maison pour le 3ème âge. Doit-on rouvrir l'ancienne école de l'avenue de Toulon, ou fait-on une belle maison de quartier sur les nouveaux terrains ? Dans tous les cas, il faudra reloger le CIQ Menpenti 10ème.

Mme LABROSSE demande où en sont les permis de construire. Réponse : On n'en est pas encore là, mais seulement au permis de lotir et donc de démolir. Il est précisé que le POS fixe la hauteur maximale des immeubles.

Plusieurs commerçants de l'avenue de Toulon sont intervenus pour s'inquiéter de leur avenir, à l'occasion de tous ces aménagements. Il est répondu que l'accroissement de la population du quartier dans les années qui viennent ne pourra que leur être profitable. Quant au problème du stationnement dans l'avenue de Toulon, il est le même partout et, notamment dans l'avenue de la Capelette.

Sur question posée par l'assistance, il est précisé que l'auto-pont de la place Férié est destiné à disparaître, pour être remplacé par un passage en trémie (dans l'axe Rabatau phloosing) ce qui demande de dégager de la place. Deux obstacles s'opposent actuellement à la mise en chantier :

1 - Le pont de réseau Ferré de France doit être démolé pour faire la trémie, or, cela ne peut se faire tant que l'ancienne voie ferrée desservant l'ancienne gare du Prado (actuellement parc du 26ème centenaire) n'est pas administrativement supprimée. Problème à l'échelon national...

2 - Le Boulevard Rabatau n'est pas une voie communale mais départementale il faut donc la déclasser ou avoir l'autorisation d'intervenir sur celle-ci.....

M. René ASTRUC fait remarquer que l'horaire de ce type de réunion ne convient pas aux commerçants qui doivent attendre de pouvoir fermer leur magasin. M. TEISSIER répond qu'il n'est pas contre un aménagement de cet horaire, et pour léser le moins possible les différents participants, propose de démarrer les futures réunions à 18h30.

- AIOLI -

Le traditionnel repas convivial d'avant les vacances a eu lieu le 30 juin. Plus de 150 personnes ont pu apprécier, à l'ombre des platanes de la place, le toujours copieux apéritif, puis le non moins copieux AIOLI.

Les animations diverses ont animé depuis le matin cette journée qui s'est terminée par le tirage de la tombola gratuite où une heureuse gagnante s'est vu attribuer le voyage en Andalousie organisé par le CIQ.



Les préparatifs avant le super Aioli

Confection
Lingerie
Bonneterie

Lyne't

GROS - DETAIL

270, Avenue de Toulon - 13010 MARSEILLE

Téléphone 04.91.79.58.75

MACADAM

Chaussures de marques

Hommes * Femmes

La Mode

La Confiance

La Qualité



Atelier de cordonnerie
ouvert à tous

sélectionné par des guides :

Marseille à Petits Prix

Le Petit Futé

Magasin d'Usine

63, Avenue de Toulon - 13006 Marseille

Tél. 04 91 78 13 62

GARAGE RABATAU

Mécanique & Carrosserie
toutes marques

Louis et Georges MOUSSA

MERCEDES - B.M.W. - PORSCHE
V.A.G.

Vidange moteur - remplacement des filtres -
Mise au point - Bougies - Système freinage
Batterie - Allumage - Amortisseurs -
Contrôle pollution etc....

105, chemin de l'Argile 13010
Tél. 04 91 80 17 24 - Fax. 04 91 78 74 76



**SARL
PRO.G
FERMETURES**

Etudie et réalise vos projets
**FENETRES - VOLETS - STORES
VERANDAS - LOGGIAS**
CENTRALISATION
OFFERTE A PARTIR
DE 3 VOLETS ROULANTS

19, Place Gouffé
13006 MARSEILLE
Tél. 04 91 25 70 92 - Port. 06 75 38 77 07

NOUVELLES DU VILLAGE

PROPRETE

Avec la Fédération des CIQ du 10ème Arrondissement, et la Confédération des CIQ de la Ville de Marseille et des Communes environnantes, nous avons participé dernièrement aux réunions avec les Elus concernés pour les problèmes relatifs au manque de suivi de **la propreté dans notre quartier**, notamment à l'initiative de Monsieur Robert ASSANTE Adjoint au Maire Délégué à l'environnement, Assainissement, Tri sélectif, Traitement des déchets, Espaces Verts, en présence de Monsieur Joseph GARGUILO Conseiller Municipal Délégué à la Propreté, qui recevait les CIQ, Fédération par Fédération, afin d'apporter les meilleures réponses aux souhaits des Présidents de CIQ, dans le domaine de la propreté.

Pharmacies :

Nous souhaitons la bienvenue à la pharmacienne Madame Anne-Laure DOMINATI qui a pris la suite de Martine HUBER au 202 Avenue de Toulon, en début d'année, et de Madame Sylvie IMBERT, en début Septembre au 17 Avenue de La Capelette. D'autant plus qu'elles ont été volontaires pour être cooptées à notre Conseil d'Administration.

L'Association Marseille Menpenti remercie

pour leur partenariat à leur nouvelle équipe de Foot
- La Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage
- La Société Agence. Protection. Gardiennage. Intervention.
- Le CIQ Menpenti 10ème
Il est à noter que cette équipe de Football fait des débuts prometteurs en étant 1ère de la Poule F du Championnat FSGT.

Nous avons appris le décès de

Monsieur Aimé SILBERICH

Vice-Président de la Boule Bourgogne
survenu le 3 Novembre 2002 à l'âge de 69 ans.

Pendant de nombreuses années, il a participé activement à l'Association de la Boule Bourgogne et a contribué à son essor.

Toute l'Equipe du Conseil d'Administration du CIQ Menpenti 10ème adresse ses sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

COURRIER...COURRIER

VILLE DE MARSEILLE
9e et 10e arrondissements

Monsieur Victor FARINA
Président du CIQ de Menpenti
157, Avenue de Toulon - 13010

Marseille, le 25 Juin 2002

Objet : Démolition des bâtiments militaires

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que je viens de donner un avis favorable à la demande de permis de démolir les bâtiments militaires de la rue Eguison émanant de Marseille Aménagement.

Faisant suite au permis de démolir du Bâtiment "PANOFRANCE" accordé le 23 Mai 2002, la SEM de la Ville de Marseille va donc pouvoir lancer les démolitions vers la fin de l'année 2002.

Ceci constitue le point de départ de la grande opération d'urbanisme qui va restructurer une partie du quartier de Menpenti et celui de la Capelette.

La gestion des terrains évoqués plus haut, permettra notamment d'améliorer la trame circulatoire de l'îlot d'Eguison en faisant déboucher la rue d'Eguison et la rue de Pologne sur la voie nouvelle à créer entre le chemin de l'Argile et le Bd Rabatau.

Ces terrains sont destinés à la construction de logements ; cependant, rien ne s'oppose à ce que les rez-de-chaussée des futurs immeubles accueillent des locaux d'activités.

Enfin, une réserve foncière destinée à la réalisation d'un ensemble socio-éducatif regroupant une crèche halte-garderie, une école maternelle et une école élémentaire semble prévue dans le projet d'aménagement de Marseille Aménagement.

Soucieux de préserver et d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier de Menpenti, je serai particulièrement vigilant quant au contenu du projet et je veillerai à ce que l'équilibre entre les logements et les équipements sociaux soit maintenu.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Guy TEISSIER

COMITE D'INTERETS DE QUARTIERMENPENTI 10è
157 Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Monsieur GUY TEISSIER
Député Maire des 9ème et 10ème ards
Président de la Commission
150, Boulevard Paul Claudel
13009 MARSEILLE

Objet : Avis du Maire sur le Permis de Lotir

Monsieur le Député Maire,

Nous accusons réception de votre courrier du 13 septembre en référence et de ses pièces jointes (votre courrier du 1er août à Marseille Aménagement).

Parmi les propositions que vous faites à Marseille Aménagement, nous vous informons que nous ne sommes pas opposés au relogement du CIQ Menpenti 10ème dans les locaux prévus dans le lot n° 9 et à destination d'équipements publics.

Dans cette hypothèse, nous souhaitons bien entendu que les différentes activités que nous hébergeons actuellement (Danse, chorale, scrabble, activités jeunes, yoga, etc...) puissent être également transférées. En outre, nous souhaitons pouvoir bénéficier comme actuellement d'une salle capable de recevoir un minimum de 150 personnes. Cette salle nous permettrait d'y tenir nos Assemblées Générales annuelles, mais pourrait également être mise à disposition des copropriétés des environs pour y tenir leur réunions annuelles.

Pour terminer nous vous remercions d'avoir utilisé notre compte-rendu du dernier CICA comme pièce jointe à votre courrier à Marseille Aménagement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président Victor FARINA

LOTTO

* * *

au C.I.Q MENPENTI - 10 ème -

157 Avenue de Toulon - 13010 Marseille

Dimanche 8 Décembre 2002 à 15 heures

Doté de plus de 30 lots de valeur
Lecteur DVD - Aspirateur - Champagne - Liqueurs etc...
Tombola à l'entracte.

Dimanche 9 Février 2003 à 15 heures

Loto de la St Valentin

Prix des cartons : 2 cartons = 9 Euros

4 cartons = 15 Euros

Demi tarif à l'entracte

Venez nombreux soutenir notre action.

SUPERETTE BIO
et Diététique

RESTO BIO

MARSEILLE NATURE
19 Place Gouffé 13005
Té. 04 91 78 28 28

**- CLIN D'OEIL -
DU TRAVAIL
EN EQUIPE**

Il était une fois... 4 personnes qui s'appelaient "Tout le monde" "Quelqu'un", "Chacun" et "Personne".

Il y avait un important travail à faire et on a demandé à "Tout le monde" de le faire.

Tout le Monde était persuadé que "Quelqu'un" le ferait. "Chacun" pourrait l'avoir fait, mais c'est "Personne" qui le fit.

"Quelqu'un" se fâcha, parce que c'était le travail de "Tout le Monde".

"Tout le Monde" pensa que "Chacun" pourrait le faire, mais "Personne" réalisa que "Tout le Monde" ne pouvait pas le faire.

En fin de compte, "Tout le monde" fit des reproches à "Quelqu'un" parce que "Personne" n'avait fait ce que "Quelqu'un" aurait pu faire.

Moralité... il faut dire :

"MOI JE LE FAIS".

Traduction libre et adaptée par
Claude RIDEAUX

Escapade en ANDALOUSIE

Comme tous les voyages organisés par le CIQ Menpenti 10ème, celui en Andalousie fut une réussite.

A l'unanimité, les participants se sont exprimés par des qualificatifs élogieux :

- Voyage magnifique
- Groupe sympathique
- Paysages contrastés entre montagne et mer, à perte de vue champs d'orangers, d'oliviers et de blé.
- Jardins offrant une palette multicolore d'une végétation qui exalait un parfum subtil prompt à faire rêver.
- Monuments majestueux reflétant un passé historique riche et grandiose.

Claude, le chauffeur, fut à la hauteur de sa tâche. En plus de son professionnalisme, et d'une connaissance approfondie de la région, il nous a comblés d'anecdotes et d'événements liés aux lieux visités. Il nous a permis de nous évader.

Il nous a été possible d'apprécier une spécialité peu connue chez nous : une paëlla aux pâtes - un délice - sans oublier le moscatel pour finir, un peu étourdis, ce merveilleux périple.

Rendez-vous pris l'année prochaine pour une croisière. A bientôt !



Les Arenas de Malaga

* HALLOWEEN *

Légende et origine

- le 31 Octobre de chaque année, aux Etat-Unis, les enfants se déguisent pour fêter la nuit des fantômes.

- Dans le calendrier celtique, le 31 Octobre, on fêtait Samhain : la fin des récoltes et le début de la nouvelle année. On croyait que le Dieu des morts rassemblait cette nuit-là les âmes des défunts de l'année, qui revenaient chez eux pour chercher auprès des vivants un peu de chaleur à l'approche de l'hiver.

- Au milieu du XIXème siècle, les Irlandais immigrants aux Etats-Unis emportèrent avec eux cette tradition ainsi que les légendes et le folklore attachés à Halloween. Samhain est devenu Allio's Eve (veille de la Toussaint), puis Halloween.

C'est une très bonne occasion d'amusement pour les enfants qui, déguisés, vont de maison en maison, à l'image du retour des esprits en criant "Trick or Treat" - un sort ou un bonbon.

COURRIER...COURRIER...COURRIER

VILLE DE MARSEILLE
9e et 10e arrondissements

Monsieur Victor FARINA
Président du CIQ de Menpenti
157, Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Marseille, le 13 Septembre 2002

OBJET : Lotissement PANOFRANCE

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, l'avis favorable avec réserves que j'ai émis à propos du permis de lotir du lotissement PANOFRANCE, chemin de l'Argile, 13010 MARSEILLE, et dont il a été débattu lors du CICA du 25 Juillet 2002 en Mairie de Secteur.

Je tiens impérativement à ce que le lot n° 9 qui est destiné à un équipement public, accueille une crèche et une maison de quartier. Par ailleurs, je demande à la Municipalité et à Marseille Aménagement, de travailler d'ores et déjà, sur l'augmentation de la Capacité d'accueil du groupe Scolaire Menpenti, Avenue de Toulon, par le Biais d'un agrandissement voire par l'extension de celui-ci dans l'ancienne école du 157, avenue de Toulon.

Comme je l'ai annoncé lors du précédent CICA, je suis favorable à l'organisation de nouvelles réunions afin de bien faire comprendre aux habitants du quartier de Menpenti, la teneur du projet du lotissement PANOFRANCE et les différentes phases de son déroulement. Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur en l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement
Guy TEISSIER

VILLE DE MARSEILLE
9e et 10e arrondissements

Monsieur Charles BOUMENDIL
Directeur Général de Marseille
Aménagement
49, La Canebière
13232 MARSEILLE CEDEX 01

Marseille, le 1er Août 2002

OBJET : Lotissement PANOFRANCE

Monsieur le Directeur,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre efficace participation Jeudi dernier au CICA, sur le lotissement PANOFRANCE en Mairie du 9ème et 10ème arrondissements.

Je pense qu'il sera nécessaire de présenter aux habitants et aux usagers du quartier de Menpenti les avancées de ce dossier afin qu'ils le comprennent mieux et se faisant, qu'ils l'acceptent en toute connaissance de cause.

Pour ma part, je suis favorable à ce projet très prometteur à la condition de réaliser sur le lot n° 9 destiné à l'équipement public, une crèche et une maison de quartier qui permettra de réinstaller notamment, le CIQ de Menpenti qui sera délogé de l'école désaffectée de l'avenue de Toulon.

Par ailleurs, je demanderai à M. Jean-Claude GONDARD, Secrétaire Général de la Ville de Marseille de programmer une restructuration/extension du groupe scolaire Menpenti et de l'école désaffectée mitoyenne.

Vous trouverez ci-joint, l'avis sur le permis de lotissement PANOFRANCE.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Guy TEISSIER

VILLE DE MARSEILLE
9e et 10e arrondissements

Marseille, le 30 Juillet 2002

Le Maire
**AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES
SUR LE PERMIS DE LOTIR
DU LOTISSEMENT PANOFRANCE N° 02 J 0018 LT/PO**

Je suis favorable à la réalisation du lotissement PANOFRANCE, Chemin de l'Argile, dans le quartier de Menpenti, 13010 MARSEILLE, aux conditions suivantes :

* Le lot n° 9 d'une surface de 6643 m² qui est destiné à un équipement public, devra impérativement comporter une crèche et une maison de quartier.

* Simultanément à l'avancement du lotissement, je souhaite que le groupe scolaire Menpenti 159 - 161, Avenue de Toulon, mais aussi l'ancienne école attenante 157, Avenue de Toulon, siège actuel du CIQ de Menpenti et de quelques associations qui y sont rattachées, fasse l'objet d'une opération de restructuration / extension, afin de tenir compte de la livraison en 2005 des 280 logements de la nouvelle Gendarmerie Beauvau.

Avec le potentiel des 400 logements du lotissement PANOFRANCE, vers 2005 également, c'est donc 680 familles qui vont s'installer dans le quartier de Menpenti.

Pour conclure, il me semble donc urgent de mobiliser dès l'automne 2002, les Directions de l'Education et de la Petite Enfance et la DGABC, pour qu'elles travaillent avec Marseille Aménagement sur les équipements publics de PANOFRANCE (crèche et maison de quartier) et sur la restructuration / extension du groupe scolaire Menpenti et de l'ancienne école Menpenti.

Dans cet esprit, il faudra nécessairement programmer dès cette année, des études dans ces différentes Directions.

Enfin je suis totalement opposé à ce que le lot n° 14 constitué par un jardin collectif enclavé dans des bâtiments privés, ait un statut d'espace public.

Guy TEISSIER

COMITE D'INTERETS DE QUARTIER
MENPENTI 10è
157 Avenue de Toulon 13010

Monsieur GUY TEISSIER
Député Maire des 9ème et 10ème ards

Marseille, le 21 Octobre 2002

Objet : Réunion Extraordinaire du CIQ MENPENTI 10è

Monsieur le Député Maire,

Le Vendredi 18 Octobre dernier, le Conseil d'Administration du CIQ MENPENTI 10ème a eu la désagréable surprise de constater votre absence, ainsi que celle de tous les Elus et Responsables des Nouveaux Aménagements du quartier invités à participer à cette réunion. Avertis, 48 heures avant la réunion, le CIQ ne fonctionnant pas à plein temps, il ne nous a pas été possible de prévenir l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration était là au grand complet, il a été très étonné que cette réunion, dont vous avez arrêté le jour et l'heure, soit annulée d'une manière aussi tardive.

Seules, Madame Martine VASSAL Adjoint au Maire et nouveau Conseiller Général de la 12ème Canton, et Madame Emilie DOURNOYAN attachée Parlementaire de Monsieur Bruno GILLES Député Maire du 3ème Secteur, ont honoré la réunion de leur présence, et je dirai avec une pointe d'humour, "ont sauvé l'honneur".

Nous voulons bien croire à un malentendu, dans ce cas, compte tenu de nos très bonnes relations, je pense que vous aurez à coeur de programmer une autre réunion, dans les plus brefs délais.

En effet, cette réunion, qui se veut être une réunion de travail, doit nous permettre de faire passer un certain message auprès des habitants du quartier de MENPENTI. Dans le cas où les choses traineraient, toutes ces questions que nous étudierions à 20, seraient inévitablement débattues à 200, lors de notre Assemblée Générale du Samedi 18 Janvier 2003.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Député Maire, à l'assurance de toute ma considération.

Le Président Victor FARINA

Chaque année, l'infestation par les poux fait sa rentrée dans les maternelles et les écoles primaires. Le retour en collectivité des enfants en est le premier facteur. Si elle peut toucher n'importe qui, quelle que soit son hygiène personnelle, certaines personnes y sont plus sujettes que d'autres : Les enfants de 5 à 11 ans, les filles plus que les garçons du fait de la longueur de leurs cheveux, les femmes plus que les hommes du fait d'une grande intimité avec les enfants (n'oublions pas dans ce cadre les grands-mères), les sujets en bonne santé plus que ceux qui sont fiévreux, les poux n'aimant pas les températures trop élevées.

Le signe le plus fiable d'une infestation par les poux est la démangeaison du cuir chevelu, en particulier sur la nuque et derrière les oreilles. Ces démangeaisons sont souvent accentuées la nuit et peuvent provoquer des insomnies. Elle sont dues à la salive irritante du pou lors des piqûres du cuir chevelu. Le pou se nourrit 3 à 4 fois par jour du sang de son hôte. Hors de la chevelure, le pou ne peut survivre sans manger plus de 36 heures.

* Les poux de tête ne transmettent pas de maladies mais les grattages entraînés par les démangeaisons peuvent parfois être responsables de lésions.

* Ce que l'on verra surtout en cas d'infestation ce sont les lentes, c'est à dire les petits du pou qui sont des oeufs de 1 mm, de couleur blanchâtre, et légèrement brillants. Ces lentes adhèrent aux cheveux par une colle, contrairement aux pellicules avec lesquelles on pourrait les confondre. Madame pou peut pondre 10 lentes par jour et ce pendant 20 à 30 jours.

* Les poux sont, eux, plus difficiles à voir car moins nombreux. Il est rare d'en trouver plus de 10 à 20 sur une chevelure. Ce sont de petits insectes sans ailes de 1,5 mm pour le mâle et 2 mm pour la femelle avec 3 paires de pattes terminées par des griffes en forme de pince.

LES POUX, CA S'ATTRAPENT OU ?

De nombreuses circonstances peuvent donner l'occasion d'attraper des poux. En effet, le pou ne saute pas, ne vole pas, mais se transmet par contact direct de chevelure à chevelure ou par l'intermédiaire d'objets en contact avec les cheveux.

- A la maison, entre frères et soeurs, surtout s'ils échangent ou partagent leurs lits, peignes, brosses ou pire leurs bonnets.
- A l'école, notamment lorsque les vêtements sont empilés ou prêtés (bonnets, cols de manteaux, écharpes), mais aussi pendant les activités ou jeux collectifs.
- En colonies de vacances, ou classes de neige.
- A la piscine, le pou ayant la capacité de nager.
- Dans les lieux d'activité sportive, les vestiaires, d'autant plus si les maillots, casques ou combinaisons sont échangés.
- Dans les transports en commun, par l'intermédiaire des appuis-tête (trains, bus).
- Par les casques d'écoute musicale (baladeurs, bornes d'écoute).

COMMENT SE DEBARRASSER DES POUX SUR LA TETE ?

1. VERIFIEZ soigneusement à l'aide d'un peigne fin, voire d'une loupe, à la lumière du jour, toute la chevelure de chaque membre de la famille.

2. TRAITÉZ tous les porteurs de poux le même jour pour éviter la réinfestation. Bien respecter le mode d'emploi du traitement.

Les shampoings traitants sont l'alternative aux aérosols aussi bien pour l'enfant asthmatique et les nourrissons que pour la personne appliquant le produit, éventuellement asthmatique.

3. EN CAS DE FORTE ÉPIDÉMIE, renouvelez le traitement huit jours après.

4. ELIMINEZ les poux et les lentes après le traitement avec un baume capillaire adapté (qui attaque la colle qui fixe les lentes au cheveu) et à l'aide d'un peigne fin.

5. DÉSINFECTEZ les effets pouvant contenir des poux (bonnets, peignes, cols, écharpes...) avec un aérosol anti-poux spécifique pour l'environnement, afin d'éviter la recontamination, car le pou survit près de 36 h hors de la chevelure. Il peut alors infester de nouvelles personnes ou recontaminer celles venant d'être traitées. L'utilisation d'un spray antiparasitaire est le complément indispensable des traitements des pédiculoses (infections par les poux). Elle permet de désinfecter literie, peluches, fauteuils, bonnets, casques... et tous les vêtements ne pouvant être lavés à une température de 60 °C.

6. CHANGEZ et lavez les draps, les taies d'oreiller, les linges de toilettes, au moins à 60°C.

7. RESTEZ vigilant, en vérifiant les chevelures de temps en temps, en attachant les cheveux longs et en apprenant à vos enfants à ne pas échanger leurs bonnets.

Malgré le respect des règles usuelles d'hygiène, nul n'est à l'abri d'une contamination par les poux. C'est pourquoi, pour éviter une infestation, il est important d'adopter, en période d'épidémie, un geste de prévention en pulvérisant un répulsif spécifique sur la chevelure pour faire fuir les poux.

En pratique, le matin, avant de partir à l'école, il suffit de quelques pulvérisation sur la chevelure, le col du manteau, le bonnet et l'écharpe pour se protéger efficacement des poux !

Christine SAUVAIRE D'ANTONIO - Préparatrice en pharmacie

Anne Laure DOMINATI Goutard
Docteur en Pharmacie

Source : Laboratoire Pharnmygiène.

Un Point d'Orgue

En 1877, le facteur d'orgues Marseillais François MADER construit cet orgue pour la Collégiale SAINT-MARTIN, qui a été détruite en 1886, dans le cadre du percement de la rue Colbert.

Installé à la Paroisse Saint Défendent en 1913, et depuis sa construction, il n'a subi aucune modification (état d'origine).

Cet exceptionnel témoignage de la facture de cette maison Marseillaise, est muet depuis de nombreuses années. Il mérite qu'on s'y intéresse, tant sur le plan culturel, que sur le plan culturel.

Sa restauration a été souhaitée par le Père PHAÏ et notre Comité d'Intérêts de Quartier. Cette volonté commune a permis de concrétiser ces travaux de restauration se faisant sous la houlette du Bureau des Orgues, qui est un nouveau service municipal mis en place en mars 2002, au sein de la Direction Générale de l'Architecture et des Bâtiments Communaux (DGABC) et grâce à Madame Gisèle WEISS, Conseillère Municipale Déléguée aux Edifices Culturels, qui a suivi le dossier.

Monsieur François MADER d'origine polonaise, s'installe à MARSEILLE, travaille pendant la seconde moitié du 19 siècle où il instruit près d'une centaine d'instruments.

Concernant les orgues réalisés pendant cette période, très peu sont arrivés intacts jusqu'à nos jours, car la plupart de ces instruments ont été modifiés au cours du temps; celui de la paroisse de Saint Défendent possède une tuyauterie remarquablement réalisée en étain, de grande qualité et une mécanique très bien conçue. Il s'agit d'une restauration dont le montant est de l'ordre de 45 000 Euros

En quoi consiste les travaux ?

- Remise en peau de tout le système de soufflerie,
- Changement des pièces usées au niveau de la mécanique (écrous de cuir),
- Redressage de toute la tuyauterie en métal et traitement de toutes les parties vermoulues de la boiserie,
- Nettoyage de l'ensemble du buffet (boiserie)
- Nettoyage et réglage de la console qui comporte 2 claviers et un pédalier, dont tous les éléments sont d'origine, notamment les boutons de registres en porcelaine.

Ces travaux sont confiés au facteur d'orgues Bernard THOUREL et s'échelonnent sur 6 mois ; la fin des travaux est prévue pour Noël...

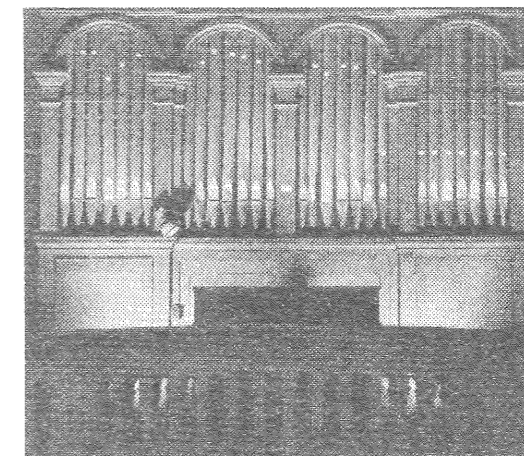
Propos recueillis auprès de Monsieur Jean-Robert CAÏN, Chargé de Mission Orgues à la Ville de Marseille.

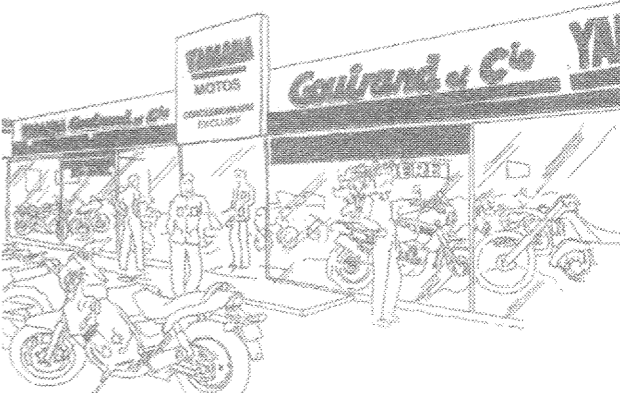
DELI? 

Serrurerie Générale

Blindage de portes, Reproduction de clés
Vitrerie, Soudure, Ferronnerie, Rideaux
Meubles en Fer Forgé

5, rue d'Eguison 13010 Marseille
Tél. Fax. 04 91 78 10 31
Portable 06 11 33 39 31





**YAMAYA
G. GOIRAND & Cie**

- Service rapide toutes marques
- Accessoires toutes marques

52 - 54 Cours Gouffé - 55 - 57 Av. de Toulon
13006 MARSEILLE - Tél. 04 91 80 81 70

**Pensez à votre
Adhésion au
C. I. Q.
6 EUROS**

A régler par chèque au C. I. Q. Menpenti 10^{ème}



GARAGE PACCHINI
REPARATION TOUTES MARQUES

AGENT CITROEN
Maurice PACCHINI

VENTE ET REPRISE VEHICULES
NEUFS & OCCASIONS

Tél. 04 91 32 34 34
Fax. 04 91 32 34 35
27, Bd Gilly
13010 MARSEILLE

